



L'Université Saint-Louis engage pour le service des affaires étudiantes et sociales

Un assistant social (h/f) à partir du 17 août 2015.

Temps de travail : 75% à 100%

Fonctions :

- Accueil des étudiants au bureau d'aide sociale.
- Information des étudiants sur les aides financières et sociales qui peuvent leur être octroyées.
- Constitution des dossiers de demandes de bourses ou de réductions de minerval.
- Tâches administratives diverses : suivi des dossiers, gestion des recours, encodages,...

Qualifications et qualités requises :

- Diplôme supérieur non universitaire d'assistant(e) social(e)
- Maîtrise des logiciels informatiques de base (traitement de texte, tableurs, bases de données, ...).
- Sociabilité et facilité des contacts humains.
- Sens de l'organisation et esprit d'initiative.
- Ponctualité.
- Flexibilité et capacité à s'intégrer dans une équipe.

Atouts :

- Connaissance du monde universitaire belge francophone.
- Expérience dans le domaine social.

Rémunération mensuelle brute suivant les barèmes applicables au personnel des universités.

Entrée en fonction : 17 août 2015

Les candidatures sont à adresser avant le 6 juin 2015

par courrier à Madame Anne-Michèle Lepers, Responsable du service du personnel de l'Université Saint-Louis, Boulevard du Jardin botanique, 43 à 1000 Bruxelles

ET

par e-mail à Madame Fabienne Moens, Responsable du service des affaires étudiantes et sociales, (fabienne.moens@usaintlouis.be), avant le 13 juin 2015.